

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie de Bretagne
et gendarmerie pour la zone de défense et
de sécurité Ouest

Décision n° 23232 du 3 août 2021 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la région de gendarmerie de Bretagne

NOR : INTJ2120271S

Le commandant de la région de gendarmerie de Bretagne et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Ouest,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 36253 du 2 décembre 2020 (NOR : INTJ2032332S),

Décide :

Article 1^{er}

Les adjudants-chefs dont le nom suit sont promus au grade de major le 1^{er} septembre 2021 :

Ramonet	Thierry	NIGEND : 151 301
Dosset	Franck	NIGEND : 149 401

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} septembre 2021 :

Nouvel	David	NIGEND : 168 229
Moreau	Fabrice	NIGEND : 188 293
L'Héréec	Stéphane	NIGEND : 140 984
Geffrault	Anne	NIGEND : 179 567

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} septembre 2021 :

Baudy	Thierry	NIGEND : 139 039
Derache	David	NIGEND : 178 814
Bourseul	Olivier	NIGEND : 197 135
Le Cardinal	Thierry	NIGEND : 155 591
Tancrez	Laurent	NIGEND : 154 335
Clouin	Jean	NIGEND : 143 164
Outteryck	Gilles	NIGEND : 147 985

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} septembre 2021 :

Le Bot	Morgane	NIGEND : 375 098
Padieu	Anaïs	NIGEND : 353 777
Clain	Sophie	NIGEND : 337 439

Cadiou	Leslie	NIGEND : 353 492
Huvey	Erica	NIGEND : 327 046
Calla	Jennifer	NIGEND : 330 710
Jacopin	Maxime	NIGEND : 307 640
Detang	Stéphane	NIGEND : 380 588
Sigoillot	Maude	NIGEND : 334 171
Chartrain	Rudy	NIGEND : 348 309
Faure	Pierre	NIGEND : 361 952
Lemétayer	Pauline	NIGEND : 338 632
Quenechdu	Carole	NIGEND : 359 394

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 3 août 2021.

*Le général,
commandant par suppléance la région
de gendarmerie de Bretagne
et la gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité Ouest,
E. Langlois*